

*[Nom et prénom du président du conseil syndical]*

*[Adresse]*

*[Code postal et Ville]*

*[Nom du syndic]*

*[Adresse]*

*[Code postal et Ville]*

*[Date]*

### **Lettre recommandée avec AR**

Objet : Mise en demeure

Monsieur le Syndic,

Malgré le courrier du copropriétaire du lot n° en date du *[indiquez la date]*, la copropriété située *:[indiquez l'adresse]* reste à ce jour, sans nouvelle de votre part.

C'est pourquoi, en tant que Président du Conseil Syndical, je vous demande de réunir une assemblée générale, au plus tard, dans un délai de huit jours à compter de la réception de la présente.

A défaut et en vertu de l'article 8 du décret du 17 mars 1967 pris en application de la loi du 10 juillet 1965, je serai contraint de convoquer moi-même ladite assemblée.

Je vous rappelle que l'ordre du jour de cette dernière est le suivant : *[précisez l'ordre du jour]*.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Syndic, l'expression de mes sentiments distingués.

*[Signature]*